

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institution has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES DE LA

BONNE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

..o◊◊.. XXVIe année ..o◊◊.. Mai 1898 ..o◊◊..



Ste ANNE, la Ste VIERGE, et L'ENFANT JÉSUS

par MASACCIO



Vol. 26 ..♦♦.. Mai 1898 ..♦♦.. No. 2.

Annuaire de la
Bonne Ste Anne de Beauport

ENCYCLIQUE DE NOTRE T. S. P. LE PAPE

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

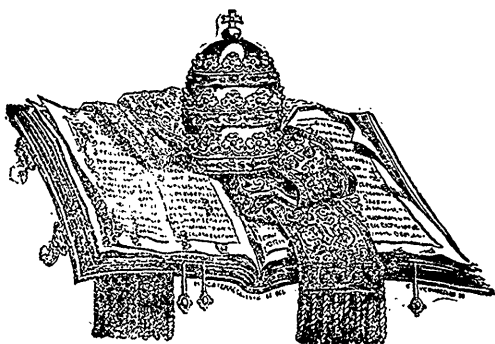


NOUS publions aujourd'hui l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Léon XIII adressée, le huit décembre dernier, à toute la hiérarchie ecclésiastique de la Confédération canadienne. Nos chers abonnés seront sans doute heureux d'avoir ainsi ce précieux document en leur possession, afin de l'étudier avec une religieuse attention, de méditer souvent ses profonds enseignements, et d'y conformer scrupuleusement leur conduite. Etant la parole d'un père à ses enfants, elle doit être écoutée avec toute la vénération, la soumission et le respect commandés par les devoirs de la piété filiale.

Au reste, ce n'est pas la première fois que les *Annales* mettent sous les yeux de leurs lecteurs l'expression touchante de la sollicitude et de la bienveillance du Vicaire de Jésus-Christ envers le Canada, et notamment envers la province de Québec. Connaissant la grande foi et l'attachement constant du peuple canadien au Saint Siège, malgré son isolement, la persécution

et même les mauvais exemples de la vieille Europe à la fin du siècle dernier, le Saint Père, comme il le dit lui-même, a voulu « rendre un solennel hommage » à notre piété par toute une série de faveurs et de bienfaits. C'était, en 1886, par l'élévation de Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec, à la dignité de la pourpre romaine ; en 1887, par un rescrit pontifical élevant l'église de la Bonne sainte Anne, si chère à tout cœur canadien, au rang des basiliques mineures, et y établissant l'archiconfrérie de la Sainte avec privilège d'y agréger toutes les confréries du même genre tant du Canada que des Etats-Unis ; encore la même année, par un bref permettant de couronner notre grande Thaumaturge en son propre nom. Il faut ajouter à toutes ces faveurs, celle de posséder la relique insigne de sainte Anne, laquelle n'a été obtenue, en 1892, que sur son ordre formel. Il n'y a donc pas à en douter, le Pape nous aime et nous veut du bien ; sachons répondre à son attente par notre docilité et notre empressement au devoir.

P. GIRARD, C. SS. R.



LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII,

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE,

AUX ARCHEVÊQUES, AUX ÉVÊQUES ET AUX AUTRES ORDINAIRES
DE LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE, EN PAIX ET EN
COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

..o o o ..

*A nos Vénérables Frères les Archevêques, les Evêques et les autres Ordinaires de
la Confédération Canadienne, en paix et en communion avec le Siège Apostolique.*

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

GNous vous adressant aujourd'hui la parole, — et Nous le faisons d'un cœur tout aimant, — Notre pensée se porte d'elle-même à ces rapports de mutuelle bienveillance, à ces échanges de bons offices qui ont régné de tout temps entre le Siège Apostolique et le peuple canadien. A côté de votre berceau même on trouve l'Eglise et sa charité. Et depuis qu'elle vous a accueillis dans son sein, elle n'a cessé de vous tenir étroitement embrassés, et de vous prodiguer ses bienfaits. Si cet homme d'immortelle mémoire, qui fut François de Laval Montmorency, put accomplir les œuvres de si haute vertu, et si fécondes pour votre pays, dont furent témoins vos ancêtres, ce fut assurément appuyé sur l'autorité et sur la faveur des Pontifes romains. Ce ne fut pas non plus à d'autre source que prirent origine et que puisèrent leur garantie de succès, les œuvres des évêques subséquents, personnages de si éclatants mérites. De même encore, pour remonter à la période la plus reculée, c'est bien sous l'inspiration et à l'initiative du Siège Apostolique que de généreuses cohortes de missionnaires apprirent la route de votre pays, pour lui apporter, avec la lumière de l'Evangile, une culture plus élevée et les premiers germes de la civilisation. Et ce sont ces germes qui, fécondés encore par eux au prix de longs et patients labeurs, ont mis le peuple canadien au niveau des plus policés et des plus glorieux, et ont fait de lui, quoique venu tardivement, leur émule.

Toutes ces choses Nous sont de fort agréable souvenir ; d'autant

plus qu'il en reste des fruits sous nos yeux et de non médiocre importance. Le plus considérable de tous assurément, c'est, parmi les multitudes catholiques, un amour et un zèle ardent pour notre sainte religion, pour cette religion que vos ancêtres, venus providentiellement d'abord et surtout de la France, puis de l'Irlande, et d'ailleurs encore dans la suite, professèrent scrupuleusement, et transmirent à leur postérité comme un dépôt inviolable. Mais si leurs fils conservent fidèlement ce précieux héritage, il Nous est facile de comprendre quelle grande part de louange en revient à votre vigilance et à votre activité, Vénérables Frères, quelle grande part aussi au zèle de votre clergé; tous en effet, d'une seule âme, vous travaillez assidûment à la conservation et au progrès de la foi catholique, et — il faut rendre cet hommage à la vérité — sans rencontrer ni défaveur ni entrave dans les lois de l'Empire Britannique. Aussi, lorsque mû par la considération de vos communs mérites, Nous conférâmes, il y a quelques années, à l'Archevêque de Québec l'honneur de la pourpre romaine, Nous eûmes en vue non seulement de relever ses vertus personnelles, mais encore de rendre un solennel hommage à la piété de tous vos catholiques. Pour ce qui touche à l'éducation de la jeunesse, sur quoi reposent les meilleures espérances de la société religieuse et civile, le Siège Apostolique n'a jamais cessé de s'en occuper de concert avec vous et avec vos prédécesseurs; c'est ainsi qu'ont été fondées en grand nombre dans votre pays des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse, institutions qui sont si florissantes sous la garde et la protection de l'Eglise. En ce genre, l'Université de Québec, ornée de tous les titres, et gratifiée de tous les droits qu'a coutume de conférer l'autorité apostolique, occupe une place d'honneur, et prouve suffisamment que le Saint Siège n'a pas de plus grandes préoccupations ni de désirs plus ardents que la formation d'une jeunesse aussi distinguée par sa culture intellectuelle que recommandable par ses vertus. Aussi est-ce avec une extrême sollicitude — il vous est facile de le comprendre — que Nous avons suivi les événements fâcheux qui ont marqué, en ces derniers temps, l'histoire de l'éducation catholique au Manitoba. C'est Notre volonté, — et cette volonté Nous est un devoir — de tendre à obtenir et d'obtenir effectivement, par tous les moyens et tous les efforts de Notre pouvoir, que nulle atteinte ne soit portée à la religion: parmi tant de milliers d'âmes dont le salut nous a été spécialement confié, dans une région surtout qui doit à l'Eglise d'avoir été initiée à la doctrine chrétienne et aux premiers rudiments de la civilisation. Et comme beau-

coup attendaient que Nous Nous prononcions sur la question, et demandaient que Nous leur tracions une ligne de conduite et la marche à suivre, il Nous a plu de ne rien statuer à ce sujet, avant que Notre Délégué Apostolique fût allé sur place. Chargé de procéder à un examen sérieux de la situation et de Nous faire une relation sur l'état des choses, il a rempli fidèlement et avec zèle le mandat que Nous lui avons confié.

La question qui s'agite est assurément d'une très haute importance et d'une gravité exceptionnelle. Nous voulons parler des décisions prises, il y a sept ans, au sujet des écoles, par le parlement du Manitoba. L'acte d'union à la Confédération Canadienne avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des écoles publiques, selon les prescriptions de leur conscience. Or, ce droit le parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. Car il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou la combattent positivement ; à des écoles où sa doctrine est méprisée et ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Eglise l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes qui trop souvent, d'ailleurs, sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur.

Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi, et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux-là mêmes qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste : savoir, que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il faut les nourrir pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes : leur formation doit résulter de principes qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace :

attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu ; à Dieu qui *commande*, qui défend et qui appose une sanction au mal et au bien. C'est pourquoi, vouloir des âmes, imbues de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base. Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique ; et c'est pourquoi en fait de doctrines, de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique. La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances, sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent. Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. Quand donc les catholiques demandent, — et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, — que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes.

Ces principes de jugement et de conduite, qui reposent sur la vérité et la justice, et qui sont la sauvegarde des intérêts publics autant que privés, il n'est pas permis de les révoquer en doute, ni de les abandonner en aucune façon. Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était-il de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté ; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve de votre commune vigilance, et d'un zèle vraiment digne d'évêques. Et bien que sur ce point chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons Notre assentiment et Notre approbation ; car elles sont sacrées, ces choses

que vous avez cherchées et que vous cherchez encore à protéger et à défendre.

Du reste, les inconvénients de la loi en question avertissaient par eux-mêmes que pour éviter au mal un adoucissement opportun, il était besoin d'une entente parfaite. Telle était la cause des catholiques, que tous les citoyens droits et honnêtes, sans distinction de partis, eussent dû se concerter et s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui est plus déplorable encore, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes n'aient pas su se concerter pour défendre des intérêts qui importent à si haut point au bien commun, et dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur.

Nous n'ignorons pas qu'il a été fait quelque chose pour amender la loi. Les hommes qui sont à la tête du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Province ont déjà pris certaines décisions en vue de diminuer les griefs, d'ailleurs si légitimes, des catholiques du Manitoba. Nous n'avons aucune raison de douter qu'elles n'aient été inspirées par l'amour de l'équité et par une intention louable. Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité : la loi que l'on a faite dans le but de réparation est defectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, — personne n'en doute — le droit de demander. En outre ces tempéraments mêmes que l'on a imaginés ont aussi ce défaut que, par des changements de circonstances locales, ils peuvent facilement manquer leur effet pratique. Pour tout dire en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des Catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba. Or, tout demande dans cette question, et en conformité avec la justice, que l'on y pourvoie pleinement, c'est-à-dire que l'on mette à couvert et en sûreté les principes immuables et sacrés que Nous avons touchés plus haut. C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. Or, à cela rien de plus contraire que la discorde : il y faut absolument l'union des esprits et l'harmonie de l'action. Toutefois comme le but que l'on s'est proposé d'atteindre, et que l'on doit atteindre en effet, n'impose pas une ligne de conduite déterminée et exclusive, mais en admet au contraire plusieurs, comme il arrive d'ordinaire en ces sortes de choses, il s'ensuit qu'il peut y avoir sur la marche à suivre, une certaine multiplicité d'opinions également bonnes et plausibles. Que nul donc ne perde de vue les règles de la modération, de la douceur et de la charité inter-

nelle, que nul n'oublie le respect qu'il doit à autrui ; mais que tous pèsent mûrement ce qu'exigent les circonstances, déterminent ce qu'il y a de mieux à faire et le fassent dans une entente toute cordiale, et non sans avoir pris votre conseil.

Pour ce qui regarde en particulier les catholiques du Manitoba, Nous avons confiance que Dieu aidant, ils arriveront un jour à obtenir pleine satisfaction. Cette confiance s'appuie surtout sur la bonté de leur cause, ensuite sur l'équité et la sagesse de ceux qui tiennent en main le gouvernement de la chose publique, et enfin sur le bon vouloir de tous les hommes droits du Canada. En attendant, et jus qu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles. C'est pour quoi, partout où la loi, ou le fait, ou les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait, et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Partout au contraire où le mal n'aurait pas d'autre remède, Nous les exhortons et les conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Ils ne pourront rien faire qui leur soit plus salulaire à eux-mêmes, ni qui soit plus favorable à la prospérité de leur pays, que de contribuer au maintien de leurs écoles dans toute la mesure de leurs ressources.

Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes. C'est que par votre autorité, et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore avec soin et sagesse tout le programme des études, et que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement, que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises. Il convient, en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes, par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement. Au point de vue de la culture intellectuelle et du progrès de civilisation, on ne peut que trouver beau et noble le dessein conçu par les provinces canadiennes de développer l'instruction publique, et d'en élever de plus en plus le niveau, et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite. Or nul genre d'étude, nul progrès du savoir humain qui ne puisse se pleinement harmoniser avec la doctrine catholique.

A expliquer et à défendre tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, ceux-là d'entre les catholiques y peuvent puissamment contribuer, qui se sont consacrés aux travaux de la presse et surtout de la presse quo-

tidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêts de l'Église, et de la société : de telle sorte pourtant qu'ils restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toutes choses.

Qu'ils soient respectueux, et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale, et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus le danger de division est menaçant, et plus aussi ils doivent s'étudier à inculquer cette unité de pensées et d'actions, sans laquelle il y a peu ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs désirs.

Comme gage des dons célestes et de Notre affection paternelle, recevez la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très amoureusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos ouailles.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le huitième jour de Décembre de l'année 1897, la vingtième de Notre Pontificat.

LÉON XIII PAPE.



Sainte-Anne de Beaupré en hiver. — La température de Sainte-Anne de Beaupré, en hiver, se ressent de la situation de cette antique paroisse le long du grand fleuve Saint-Laurent : elle y est tantôt froide, tantôt tempérée, selon la direction des vents. La côte de Beaupré, dépouillée de son ombrage et de sa verdure, n'offre plus au pèlerin les aspects enchanteurs qu'elle présente au printemps. Aussi, ce n'est pas le temps des grands pèlerinages.

Mais dans le sanctuaire béni de la Bonne sainte Anne l'atmosphère y est invariable et toujours embaumée des mêmes parfums : parfum des fleurs pour réjouir et reposer le pèlerin,

parfum de la prière qui le pénètre jusqu'au fond de l'âme et l'élève à Dieu.

On a beau visiter souvent l'église de la Bonne sainte Anne de Beaupré, on ne se familiarise jamais avec l'atmosphère qu'on y respire. En pénétrant sous les voûtes de ce beau temple, où tant de soupirs se sont élevés vers Dieu, toujours la même émotion vous saisit et vous transporte. Oh! qu'on prie bien à Sainte-Anne de Beaupré! Qu'une visite dans ce sanctuaire vous réchauffe le cœur! Ceux qui ne croient pas au rayonnement de l'atmosphère morale n'ont qu'à y faire un petit pèlerinage, même en hiver, pour s'en convaincre.

Communiqué.



Les gendres du Roi des chemins de fer américains à Sainte-Anne de Beaupré. — Le 13 du mois de février, vers trois heures et demie, un char spécial s'arrêtait à Sainte-Anne. Les passagers n'étaient pas très nombreux, mais de haute qualité. C'étaient Messieurs Penard et F. E. Webbe, gendres de M^r Vanderbilt, avec leurs dames; M^r Stuyvesant Fish avec sa Dame; M^r et M^{le} Charles Dodge, Charles A. Munn, Laurent Haughton et Chester A. Arthur, tous de New-York. Il y avait avec eux M. Henry Guest, de Londres. (Angleterre). Cette compagnie distinguée était venue expressément pour visiter le sanctuaire. De fait, ils l'ont visité sous la conduite du R. P. Holland, et ont montré le plus vif intérêt à connaître tout ce qu'il y a et tout ce qui se passe à Sainte-Anne. En une heure, ils ont pu se faire une idée de ce lieu de pèlerinages si célèbre jusqu'au fond des Etats-Unis. Ils ont témoigné au Révérend Père qui les accompagnait toute leur satisfaction. En partant, ils laissèrent une généreuse aumône pour le sanctuaire. A quatre heures et demie, cette remarquable société remontait dans le char spécial qui l'avait amenée.



Pèlerins et Pèlerinages.—Par suite du froid, extraordinaire pendant l'hiver, le « pont » ayant pris entre Sainte-Anne de Beaupré et l'Île d'Orléans, nous avons reçu presque tous les jours, durant les mois de février et de mars, plusieurs groupes de pèlerins venant de l'Île.

Le 10 mars, vers 7½ h. du matin, arrivait à Sainte-Anne le premier pèlerinage de cette année 1898. C'étaient *les pensionnaires du couvent* de la Congrégation de Notre-Dame établi à la Sainte-Famille I. O., accompagnées de quelques autres pèlerins : en tout une cinquantaine. Le Rév. M^r Ls-J. Gagnon, curé de la paroisse, les conduisait. Arrivées vers 7½ h. les pieuses pèlerines se confessèrent, puis entendirent la sainte Messe célébrée par leur pasteur, messe à laquelle elles communiaient. Vers 9½ h. elles revinrent pour la bénédiction des objets de piété, le sermon, le salut et la vénération de la Relique de la Bonne sainte Anne. Après quoi, elles reprirent leur chemin « de glace. »

Ce pèlerinage, accompli en plein hiver, et la mise modeste des jeunes pèlerines, remettent en mémoire les grands actes de vertu qui ont marqué du sceau divin la fondation du couvent de la Sainte-Famille. C'est en effet au milieu des rigueurs de l'hiver et des privations de tout genre que cette maison fut fondée, en 1685, par la sœur Anne Hioux, de la Congrégation de Notre-Dame. Cette digne fille de la Vénérable Marguerite Bourgeoys porta souvent jusqu'à l'héroïsme la pratique du courage et de la générosité dans cette fondation ; mais, en retour, elle a si bien tracé aux jeunes filles de la paroisse le chemin de la modestie religieuse, qu'il existe encore aujourd'hui, à plus de deux siècles de distance. Heureuse la paroisse, fidèle à ses traditions, qui sait faire remonter si haut l'origine de ses pratiques et de ses coutumes !

Le mercredi suivant, 16, *les paroissiens de la Sainte-Famille*, toujours conduits par leur vénérable Curé, « traversaient » de nouveau, plus nombreux cette fois : 200 à 300. Ils furent reçus dans l'église, où fut chantée la Grand'Messe. A 10½ h. la cloche les réunissait de nouveau pour le « grand exercice, » puis tous s'en retournaient pleins de joie et d'allégresse.

Ce n'est pas la première fois que nous voyons des pèlerins venir si tôt, de cette même paroisse. En 1888 et en 1890, nous lisons leur nom inscrit au mois de mars dans le Régistre des pèlerinages. En 1893 encore, le 8 mars, vingt-cinquième anniversaire de la première messe de M. Gagnon, ce zélé et pieux curé venait célébrer à Sainte-Anne, pour la remercier de sa

protection dans le passé et lui demander encore aide et secours pour l'avenir.



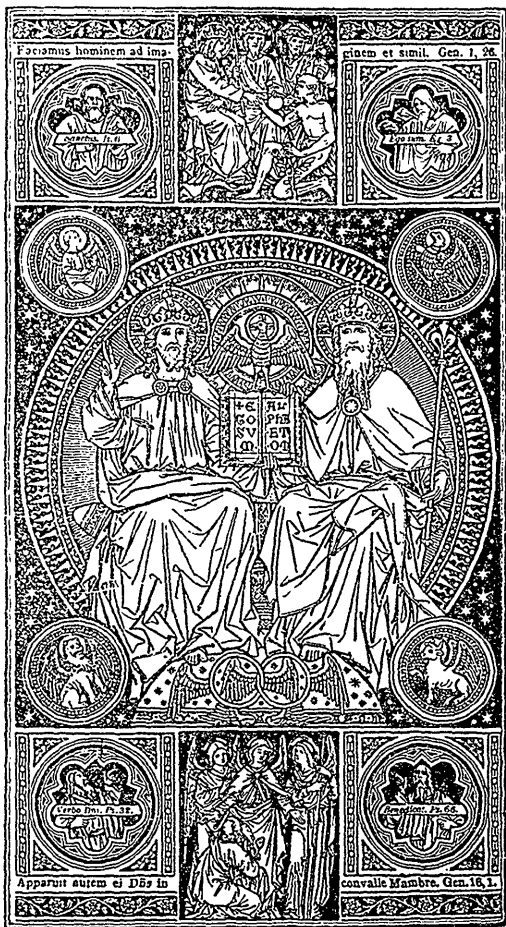
Les Exercices de dévotion à la Basilique. Les Exercices de dévotion se font à Sainte-Anne, chaque année, comme dans toutes les autres paroisses du diocèse. Les religieux qui desservent le sanctuaire, étant en nombre assez considérable, y peuvent apporter et y apportent en effet tout le soin que réclament ces augustes cérémonies. Mois de S. Joseph, Neuvaine de S. François-Xavier, cérémonies de la Semaine sainte, tout y est célébré avec pompe en même temps qu'avec recueillement. Le peuple se fait un devoir d'assister à tous ces Offices avec une piété touchante et en nombre considérable. La Bonne sainte Anne, nous l'espérons, saura récompenser encore cette année la dévotion et la piété de ses enfants, par les plus larges bénédictions. La saison s'annonce bien.



Archiconfrérie. - N'ayant pas encore, cette fois, l'espace nécessaire pour donner au « Bulletin de l'Archiconfrérie » l'étendue que vous voudrions, nous aimons au moins à faire connaître aux membres de l'Archiconfrérie que deux nouvelles paroisses ont demandé et obtenu l'affiliation à l'Archiconfrérie établie à Sainte-Anne de Beupré. Ces paroisses sont celles de S. François-Xavier de la Petite-Rivière, du diocèse de Chicoutimi, affiliée le 20 février, et celle de S. Anne de Crookston, Minn du diocèse de Duluth, affiliée le 26 février.

J. HOVOIS, C. SS. R.






LA TRÈS SAINTE TRINITÉ

par KLEIN



Patrons des Paroisses

 LA TRÈS SAINTE TRINITÉ


 A sainte Trinité ! Profond mystère ! Mystère qui déjà ici sur la terre fait l'objet de prédilection de la méditation des Saints, et qui, dans le ciel, fera, pendant tous les siècles, la joie suprême des élus !

La sainte Trinité ! Ce mystère, que tout chrétien doit croire étonne profondément notre raison ! Quoi de surprenant ? Que peut notre raison, faible et bornée comme elle est, pour pénétrer un mystère qui la dépasse tellement ? Il n'y a pas là de quoi nous scandaliser, mais bien plutôt de quoi remercier Dieu d'avoir bien voulu nous manifester ces sublimes vérités. Sainte Thérèse était dans ces sentiments, lorsqu'elle disait que, pour elle, plus une vérité de la foi paraissait impénétrable à la raison humaine, plus elle avait d'inclination et de facilité à croire.

Au sujet de la sainte Trinité, il y a, dans l'histoire du Canada, un nom trop célèbre pour que nous ne le rappelions pas ici. Ce nom est celui de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, l'illustre fondatrice des Ursulines de Québec. Cette grande servante de Dieu a été appelée par Bossuet, ou plutôt par ses contemporains, *la Thérèse de son siècle et du Nouveau-Monde*. Ce titre magnifique, la vénérable Mère le doit aux visions et révélations sublimes dont elle fut gratifiée au sujet du Canada et de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Elle le doit surtout à ses visions de la sainte Trinité, que son fils, Claude Martin, ne craint pas d'appeler « les plus remarquables » de toutes. C'est par trois fois différentes que la Mère de l'Incarnation eut ces visions sublimes : les deux premières fois lorsqu'elle était encore dans le monde ; et la troisième, lorsqu'elle était déjà entrée au noviciat des Ursulines, qu'elle devait tant illustrer dans la suite. Chaque fois ces révélations de l'adorable Trinité prenaient un caractère plus sublime, et produisaient dans son âme, comme

elle le dit elle-même, des effets plus sanctifiants. Dieu se chargea de lui en donner le sens : « La première fois, lui dit-il un jour, que je me manifestai à toi, ce fut pour instruire ton âme de ce grand mystère ; la seconde, afin que le Verbe prit ton âme pour son épouse ; mais cette fois (la troisième) le Père, le Fils et le Saint-Esprit se donnent et se communiquent à toi pour posséder entièrement ton âme (1). »

Pour nous, chers lecteurs, qui n'avons pas le bonheur de recevoir ces grâces extraordinaires, notre foi n'en sera pas moins solide. Il nous suffit d'ouvrir les Livres Saints pour y trouver, en plusieurs endroits, mention claire et précise de la Trinité. Rappelons, entre autres, ce passage de S. Jean : *Il y en a trois dans le ciel*, affirme le disciple bien-aimé. *qui rendent témoignage* à la divinité du Christ : ils s'appellent *le Père, le Fils et le Saint-Esprit* ; et ces trois personnes ne sont qu'une même chose, c'est-à-dire que, tout en étant trois personnes distinctes, elles n'ont pourtant qu'une même nature et une même essence (2).

Outre la parole écrite consignée dans les Livres-Saints, nous avons encore pour garantie de notre croyance, la Tradition perpétuelle et universelle, cette seconde source de la divine révélation. Déjà au deuxième siècle de l'ère chrétienne, S. Irénée, écrivant contre les hérétiques, signalait cette croyance : « L'Eglise, disait-il, répandue jusqu'aux extrémités du monde, a reçu des apôtres et de leurs successeurs cet héritage précieux, qui est la foi à un seul Dieu, Père tout-puissant, . . . à Jésus-Christ, Fils de Dieu, incarné pour notre salut, et au Saint-Esprit. »

Tout impénétrable que soit ce mystère à notre raison, nous pouvons cependant, par des comparaisons familières, nous en faire quelque idée. On sait, par exemple, que le grand S. Patrice instruisait son peuple en se servant d'une feuille de trèfle : les trois folioles représentant les trois personnes divines, et la tige commune l'unité de nature.

Chers lecteurs ! Ce n'est pas seulement notre foi que réclame

(1) Richaudeau, Vie de la Vénérable, chap. III. IV. V.

(2) I Jean., V. 7.

de nous ce mystère ineffable, c'est encore et surtout notre amour ! Ne sommes-nous pas l'objet des attentions amoureuses de toute la très sainte Trinité ? Eh ! n'est-ce pas par amour que le Père nous a créés, qu'il nous a adoptés pour ses enfants, et qu'il nous permet de l'appeler du doux nom de père ? N'est-ce pas par amour que le Fils nous a rachetés, sacrifiant pour notre salut sa vie, jusqu'à répandre la dernière goutte de son sang ? N'est-ce pas par amour que le Saint-Esprit travaille sans cesse à notre sanctification, répandant en nos cœurs les effusions de la charité divine ? Oui, la très sainte Trinité nous aime, et quel sujet pour nous d'étonnement et d'amour, quand nous entendons le prophète Jérémie nous assurer qu'Elle nous a aimés *de toute éternité !*

Je ne m'étonne plus maintenant, de voir la sainte Eglise replacer sans cesse ses prêtres et tous ses enfants en face de ce mystère. Je ne m'étonne plus de la voir constamment agir et parler au nom de la sainte Trinité. De fait, c'est au nom de la sainte Trinité que l'Eglise baptise, confirme et remet les péchés. C'est au nom de la sainte Trinité que les nouveaux époux sont unis pour la vie aux pieds des saints autels. C'est au nom de la sainte Trinité que le malade en danger de mort reçoit l'Extrême-Onction, et qu'arrivé enfin au moment suprême, le ministre de Dieu invite son âme à sortir de ce monde pour s'en aller dans la sainte Sion. Ouvrez le Rituel, vous y verrez toutes les bénédictions faites au nom de la très sainte Trinité. Le prêtre récite-t-il les sublimes prières du Bréviaire, à chaque instant son âme est soulevée par un élan d'amour envoyé vers les trois Personnes divines. Monte-t-il à l'autel, le nom de l'adorable Trinité est à chaque moment sur ses lèvres, ce nom lui sert de conclusion à toutes ses oraisons ; que dis-je ? c'est à la Trinité elle-même que, soulevant la patène, il offre l'Hostie Sainte !

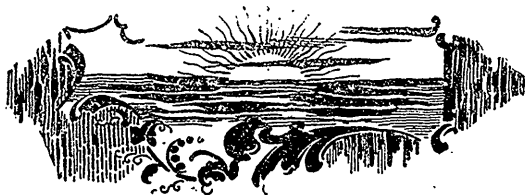
Frères bien-aimés ! Respectons, adorons, aimons la sainte Trinité ! Ah ! ne rougissons pas d'incliner humblement la tête lorsque nous entendons prononcer ce saint nom ! Lorsque dans nos prières, dans la récitation du chapelet par exemple, nous prononçons nous-mêmes les noms des trois Personnes divines, oh ! que ce soit toujours avec une religion profonde ! A l'exemple

des Saints, aimons à invoquer la Trinité sainte. S. François-Xavier, l'apôtre des Indes, passait des nuits entières à répéter dans l'ivresse de l'amour : « O bienheureuse Trinité ! O bienheureuse Trinité ! » Allons plus loin encore ! Offrons-Lui nos actions, faisons-les pour Sa gloire ! Par-dessus tout, respectons en nos âmes l'image de cette Auguste Trinité. Aimons Dieu, observons sa Loi ! et, Jésus-Christ nous l'assure, les trois personnes adorables descendront dans notre âme pour y faire leur demeure permanente. Le péché seul pourrait les en chasser. En un mot, que notre vie entière ne soit qu'un prélude à ce cantique que nous espérons aller un jour chanter dans l'éternelle patrie, et qui consistera à répéter dans les siècles sans fin : *Gloire soit au Père, et au Fils et au Saint-Esprit !*

J. HOVOIS, C. SS. R.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la nouvelle de la mort de Son Eminence le Cardinal ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, décédé le mardi, douze avril, à 6¼ h. p. m.

Nous nous réservons de publier une notice à ce sujet. C'est pour nous un devoir de piété filiale et de reconnaissance. Au moins nous tenons pour aujourd'hui à nous associer au deuil général qui couvre le pays tout entier.





..oφo...oφo.. L'Ange du Sanctuaire ..oφo...oφo..

DANS notre premier numéro, nous avons parlé du R. P. Gravel, et, au cours du récit de sa vie, nous avons fait remarquer que, lors de son départ pour le noviciat, il était accompagné de deux autres jeunes Canadiens. L'un d'eux s'appelait Ovide Côté. Lui aussi devait recevoir bien tôt, trop tôt, hélas ! la récompense de ses vertus. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux un aperçu de cette vie si courte, mais si pleine de mérites.

C'était le 19 décembre 1858. La paroisse de Notre-Dame des Sept-Douleurs était dans l'allégresse. La cloche annonçait un baptême : c'était celui d'Ovide-David Côté. L'allégresse était bien légitime, car l'enfant qui en était l'objet devait être à la fois la joie de la famille, l'honneur de l'école, le modèle du couvent et l'ange du sanctuaire.

La joie de la famille ! Ovide fut toujours tendrement aimé de ses parents et de tous ceux qui eurent le bonheur de vivre avec lui dans l'intimité du foyer domestique. Il avait, dans toute la force du terme, ce qu'on appelle un « bon caractère. »

Pour ceux qui avaient autorité sur lui, il se montrait plein de respect, d'obéissance et d'amour filial. Pour tous, sans exception, il était d'humeur agréable et de commerce facile. Prompt et énergique par nature, il savait se maîtriser et faire régner dans ses rapports avec le prochain la plus exquise charité. Aussi, tous le chérissaient-ils.

L'honneur de l'école ! Ovide eut toujours un goût prononcé pour l'étude. Ce goût, joint à une piété précoce, eut une influence décisive sur ses destinées : il fut recommandé à Madame Pennée (1), si bien connue pour ses grands actes de charité, qui l'adopta pour son enfant et se chargea de son instruction. Elle l'envoya étudier au Séminaire de Québec. Puis, feu Mgr Langevin l'ayant appelé à Rimouski, il y alla terminer son cours classique et y étudier la philosophie. A la fin de ses études (1881), il remportait le « prix du Prince de Galles. »

Esprit solide et porté à la méditation, les vacances n'étaient pas pour notre jeune homme, une cause de dissipation. Il en profitait, au contraire, pour donner libre cours à son amour pour la prière et la lecture. « Son principal plaisir, nous écrit sa sœur Sophie, était d'aller sur les grèves ou sur les falaises, portant son chapelet et un livre de méditation ou d'histoire, pour lire, prier et méditer. »

Écoutons maintenant comment cet attrait puissant pour la contemplation put se développer à l'aise au contact de la nature privilégiée sans cesse sous les yeux de notre adolescent : « Vraiment, continue sa sœur, pour qui connaît l'Île Verte, la place était bien choisie pour la prière et l'étude. Au nord, par delà les flots, les montagnes du Saguenay s'élèvent en falaises escarpées jusque dans les nues ; au Sud, la vue se promène au loin sur les riantes campagnes de neuf paroisses dont les clochers parlent de Dieu et du Tabernacle. Puis les flots bleus, verts, rouges ou sombres, suivant l'aspect du ciel, avec leur vaste étendue de vingt et un milles, leurs sourires et leurs colères, leurs poissons et leurs oiseaux de mer, parlant toujours du bon Dieu, de sa majesté et de sa douceur ! »

(1) C'est cette dame Pennée (Ward) qui publia des articles sur la Bonne sainte Anne dans les *Annales* et dans des Revues anglaises. Elle est décédée à Québec le 24 février 1891.

Le modèle du couvent ! Appelé à la vie religieuse, le pieux jeune homme dit généreusement adieu à ses chers parents et à Madame Pennée. Le 10 octobre 1881, il entrait, comme nous l'avons dit dans le numéro précédent, au noviciat des Pères Rédemptoristes à Saint-Trond, en Belgique. Le 15 octobre de l'année suivante, il était admis à la profession religieuse.

Après l'émission de ses vœux, il alla à Beauplateau, maison d'études, pour y faire son cours de théologie. Esprit clair et précis, il défendit avec succès plusieurs thèses d'histoire et de morale. Chez lui, la vertu allait de pair avec la science. Deux de ses frères en religion ont déclaré qu'ils ont toujours remarqué en lui un grand amour pour l'observance de la Règle, et que jamais ils ne lui en virent transgresser le moindre point. « Pour moi, disait l'un de ceux qui l'ont connu intimement, je le regardais comme un modèle. »

L'ange du sanctuaire ! Tant de qualités et de vertus devaient concourir à faire de ce bon religieux un prêtre selon le cœur de Dieu. Ordonné le 23 août 1885, il avait la plus haute estime de la dignité sacerdotale. « Que le prêtre est grand, avait-il coutume de dire, qu'il est grand à l'autel, surtout au moment de la consécration ! Il offre la Majesté même à Dieu, et les anges sont là, tout autour de l'autel, pour adorer leur Dieu ! » Aussi quel respect dans l'église ! Un témoin nous le dépeint : « En le voyant prier, on disait : comme il prie bien ! Il allait souvent à l'oratoire faire de petites visites à Jésus et à Marie. Il montrait sa foi vive en faisant posément ses genuflexions et en se tenant dans une posture recueillie. » Il exigeait les mêmes sentiments chez les autres ; les fautes contre le respect dû au lieu saint l'indignaient. C'est ainsi que, se rendant un jour à son confessionnal, il ne put s'empêcher de reprendre hautement la légèreté d'un jeune homme et d'une jeune fille. Mais c'est surtout pendant son action de grâces qu'il était beau à voir. Il semblait rivaliser alors avec ces esprits invisibles qui adorent nuit et jour Jésus caché sur nos autels. « Plus d'une fois, nous écrit un témoin oculaire, nous l'avons admiré dans son action de grâces. Il paraissait complètement abîmé en Dieu, sa figure paraissait brillante ; il se trouvait dans un recueillement qui édifiait tous ceux qui le considéraient. »

En septembre 1886, le R. P. Côté fut attaché comme missionnaire à la maison de Tournai. Il aimait à distribuer le pain de la parole divine : « Je voudrais, disait-il, avoir tout un magasin de choses pratiques, afin de pouvoir les servir au peuple, qui en a tant besoin ! » Il a donné quelques missions et quelques sermons de circonstance. Les fruits abondants qu'il produisit dans les âmes en ces occasions nous feront à jamais regretter que la mort nous l'ait ravi si vite.

Mais le Seigneur l'avait ainsi décrété : la carrière de notre apôtre était déjà terminée. En octobre 1887, il ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Il commença son second noviciat à Liège, mais il fut incapable de l'achever. Sur l'avis des médecins, il fut renvoyé au Canada. Il arriva au couvent de Ste Anne, à Montréal, au mois de juin 1888, faible, épuisé : « Je suis prêt à mourir, disait-il. Si un religieux n'est pas prêt à mourir, qui le sera ? » De fait, sa dernière heure approchait à grands pas. Le 4 du mois d'août, il célébra pour la dernière fois. Le soir de ce même jour, il reçut l'Extrême-Onction. Le lendemain il entendit la messe à l'infirmerie et communia en viatique. Enfin le 6, fête de la Transfiguration, son âme angélique, fortifiée par le Pain de vie, s'envola vers le Thabor céleste, pour y contempler les splendeurs de Celui qui avait fait son bonheur sur la terre. Le R. P. Côté n'était âgé que de 29 ans, 8 mois et 19 jours.

Les funérailles furent célébrées le 8 août. Le R. P. Hudon, Recteur des RR. PP. Jésuites, à Montréal, voulut bien chanter la messe. Sa Grandeur Mgr Fabre assistait au chœur, ainsi que plusieurs prêtres étrangers. Le cher défunt repose dans l'église de Ste-Anne de Montréal, sous la chapelle du Sacré-Cœur.

Les Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré firent, à leur tour, chanter un service pour le R. P. Côté. Madame Pennée en fit chanter un autre pour son enfant adoptif. Par un sentiment de délicatesse, elle choisit le jour du pèlerinage de l'Île Verte, paroisse du défunt. Tous ont prié la Bonne sainte Anne pour lui. A présent, il intercède lui-même pour sa paroisse, pour sa patrie, et pour la congrégation religieuse dont il a été un si bel ornement.

NOS GRAVURES



MASACCIO

Sainte Anne. Nous publions, en tête de la présente livraison, la gravure du tableau peint par Masaccio dans l'église de S. Ambroise, à Florence. Il ne reste que très peu de chose des œuvres de ce maître de l'école florentine, qui mourut à la fleur de l'âge, au commencement du XV^e siècle ; mais ce tableau est l'une de ces précieuses et rares épaves. Sainte Anne y est représentée dans une attitude pleine de respect et d'autorité : elle est debout, en arrière de la sainte Vierge assise et tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux ; elle pose amoureusement sa main droite sur l'épaule de la sainte Vierge, tandis que de l'autre elle semble vouloir protéger le Divin Enfant ; des anges en admiration entourent ce groupe charmant, les uns offrant de l'encens, les autres tendant un riche voile pour le protéger.

Masaccio repose dans l'église même où il a peint ce tableau.

SS. Trinité. — Ce genre de gravure, tout nouveau et dans lequel excellent Joh. Klein et Max Schmalzl, ce dernier Frère rédemptoriste, a été adopté avec succès par la maison Pustet, dans ses livres liturgiques et notamment dans sa *Biblia Pauperum*. Chacune de ces gravures est une étude longue et approfondie de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans laquelle se trouve réuni tout ce qui a trait au sujet traité : le type, le symbole et les attributs, mais si bien disposés que tout y est clair, distinct et rempli de sens. Ainsi, dans notre gravure, au-dessus et au-dessous de la figure symbolique de la SS. Trinité, tirée du Nouveau Testament, se trouvent les types tirés de l'Ancien : la création de l'homme et l'apparition à Abraham, avec les Trônes, les Évangélistes et les Prophètes, formant en tout onze sujets traités séparément, mais dont la réunion n'en fait plus qu'un seul. Plus on étudie ces gravures, plus on s'y affectionne.



Notre Prime. — S. Joseph y est représenté portant en main les emblèmes des vertus que tout chrétien doit pratiquer pour aller au ciel : savoir, la pureté de cœur et la constance dans le travail. Cette représentation est fort juste ; car la pureté de cœur ne se conserve ou ne s'acquiert que par l'application constante à l'accomplissement de ses devoirs d'état ; l'une ne va pas sans l'autre.

En vertu d'une convention faite avec les imprimeurs, cette image, spécialement préparée pour les *Annales*, ne doit pas être livrée au commerce.

P. GIRARD, C. SS. R.



NOUS nous faisons un devoir de publier la communication suivante, qui vient d'être trouvée égarée dans la volumineuse correspondance de feu le Père Tielen. L'honneur de la bonne sainte Anne et la considération due au rang et à la dignité de l'auteur de cette lettre exigeaient de nous cette réparation déjà trop tardive d'une omission grave, mais involontaire ; aussi, la faisons-nous de grand cœur et avec empressement.

Montréal, Eglise St-Pierre, le 5 mars 1890.

Mon Révérend et bien cher Père,

IL y a longtemps déjà que, selon la demande que vous m'en aviez faite, j'aurais dû porter à votre connaissance, les faveurs nombreuses que la Bonne sainte Anne a daigné accorder aux Pèlerins du 2 juillet dernier.

Je dois vous dire tout d'abord que nous n'avons eu aucune de ces guérisons éclatantes qui ont signalé plusieurs de nos pèlerinages précédents ; cependant les faveurs obtenues sont bien propres à exciter dans nos cœurs un surcroît d'amour, de reconnaissance et de confiance. Vous pouvez en juger vous-même.

Une jeune femme, mère de famille, avait un mari éloigné des sacrements depuis longtemps, et qui même ne faisait plus aucune prière : c'était une sorte d'énergumène. Ne pouvant faire elle-même le pèlerinage du 2 juillet, et voulant cependant, à tout prix, obtenir la conversion de son mari, elle paya le passage d'une bonne vieille dame, congréganiste de Ste Anne. Celle-ci fit le pèlerinage avec une grande piété ; une messe fut célébrée à son intention ; elle fit brûler des cierges et pria avec ferveur. Pendant tout ce temps, le malheureux était plus furieux que jamais. Au retour du pèlerinage, d'où l'on avait apporté de l'eau de Ste Anne, sa femme parvint à lui en faire prendre à son insu. Aussitôt, il se sentit changé : il demanda à dire le chapelet, et voulut même aller à un autre pèlerinage qui eut lieu quelques jours après : il y reçut les sacrements. Il vit maintenant comme dans ses plus belles années, la joie a succédé aux larmes. Gloire, amour et reconnaissance à la Bonne Ste Anne qui a opéré ce prodige !

Une personne nous écrit en date du 20 juin dernier. " J'ai le bonheur de vous dire qu'au dernier pèlerinage, j'ai obtenu la conversion de mon mari qui était adonné à la boisson. Remerciez bien la Bonne Ste Anne, et priez pour la persévérance de celui dont le retour me cause tant de joie."

Une congréganiste a fait le pèlerinage. Elle avait une sœur qui souffrait d'un mal d'yeux considérable. Elle fait brûler des cierges, lui apporte une médaille et de l'eau de Ste Anne, elle prie avec ferveur, et en moins de 5 jours, la pauvre malade est complètement guérie, et travaille comme si elle n'avait jamais eu d'infirmité.

Une petite fille avait mal aux yeux depuis trois ans. On était souvent obligé de la retenir dans une chambre noire. On l'a recommandée à Ste Anne et lui a fait porter sa médaille, et le mal a disparu complètement. Autrefois, ses yeux étaient toujours fermés et souffrants, aujourd'hui ils ne conservent plus le moindre vestige du mal.

Une autre petite fille qui avait eu la diphtérie, avait pris des remèdes si violents, et était restée dans un état si déplorable qu'elle ne pouvait plus parler d'une manière compréhensible, ni garder aucun aliment.

Elle devait être envoyée à l'hôpital pour y subir une opération. Cette enfant, qui n'était âgée que de 6½ ans, ne voulut pas y aller, disant : *C'est Ste Anne de Beaupré qui me guérira*. Sa grand'mère, alors, se décida à l'amener au pèlerinage et, chose admirable ! à peine cette détermination eut-elle été prise, que la petite fut complètement guérie.

Une mère de famille paie le voyage de Ste Anne pour sa fille que son mari a abandonnée, et qui est tellement découragée qu'elle ne veut plus prier ni faire aucun acte de religion. Elle fait le pèlerinage et le courage lui revient, elle s'approche des sacrements, et prie avec ferveur pour la conversion de son mari.

Une congréganiste écrit le 18 juillet dernier : « Depuis un an, j'étais malade, et j'avais promis d'aller à la Bonne Ste Anne. Aussitôt après avoir fait cette promesse, je pris du mieux, mais j'étais encore faible et je pouvais à peine travailler. Depuis le pèlerinage, je me livre sans difficulté aux travaux les plus fatigants. Je continue à demander par l'intercession de Ste Anne, la santé suffisante pour pouvoir élever ma famille, et tous les ans, j'irai fidèlement me prosterner aux pieds de cette bonne Patronne, et renouveler la promesse que je lui ai faite cette année. »

Une jeune fille avait la vue si faible que non seulement elle ne pouvait pas gagner sa vie, mais avait même beaucoup de peine à se conduire et à marcher seule. Elle fit le pèlerinage du 2 juillet. Elle pria avec ferveur et confiance. Etant à la balustrade dans le sanctuaire, elle suppliait notre bonne Patronne de la mettre en état de voir assez bien pour pouvoir travailler et se passer de lunettes. Elle affirme qu'en ce moment ses lunettes ont disparu sans qu'elle puisse s'expliquer comment la chose s'est faite. Elle les a cherchées et fait chercher, mais il fut impossible de les trouver. Elle retourna sans peine au bateau, et pendant le trajet, elle voyait assez bien pour distinguer les choses échelonnées sur les deux rives du fleuve. Depuis ce temps, sa vue n'a cessé de se fortifier. Elle remercie cordialement sa douce protectrice de ce qu'elle considère comme une grande faveur.

Je reçois la lettre suivante d'une mère de famille : « Je remercie la Bonne sainte Anne d'une guérison qu'elle m'a obtenue. En 1888, je fus clouée au lit pendant quatre mois, et sur ce temps, je fus 17 jours sans connaissance. Mon médecin disait que ma maladie était incurable. Dès que je fus sortie de cette longue léthargie, nous eûmes, ma famille et moi, recours à la Bonne sainte Anne. Aussitôt, elle me procura un grand soulagement. Quoique je fusse encore bien faible, je promis que je ferais cette année le pèlerinage. Je le reçus en effet. Au retour, je ne me sentais pas plus forte. J'eus de nouveau recours à notre bonne protectrice, je commençai une neuvaine et reçus la sainte communion ; je promis en même temps de faire publier ma guérison dans les *Annales*. Aujourd'hui, je suis parfaitement guérie. Il ne me reste qu'à remercier notre bonne Sainte, et j'espère qu'elle continuera toujours à veiller sur moi. Merci Ste Anne, je suis guérie ! »

Une Congréganiste de l'Immaculée-Conception nous écrit : « Depuis un an j'étais affligée d'un mal aux yeux. Ma vue était si faible que, de l'avis du médecin, et sous peine de devenir aveugle, je dus me mettre à porter des lunettes, bien que je ne fusse alors âgée que de 16 ans. Je les portai jusqu'à l'époque du pèlerinage que les RR. PP. Oblats conduisirent à la Bonne Ste Anne en 1887. Je fis ce pèlerinage. Je priai beaucoup Ste Anne de me guérir. J'avais alors mes lunettes. Les ayant ôtées, et ayant voulu les reprendre, je m'aperçus qu'avec elles je ne pouvais plus rien voir, tandis que je voyais avec mes yeux seuls. Alors, je promis que si ma guérison continuait, je ferais un autre pèlerinage pour porter mes lunettes et les laisser aux pieds de notre bonne Mère. C'est ce que je fus heureuse de faire au pèlerinage de de l'an dernier. Gloire à la Bonne Ste Anne ! »

Nous recevons ce qui suit d'une pieuse mère de famille : « J'ai toujours eu une grande dévotion à Ste Anne. Les guérisons dont j'ai été témoin dans deux pèlerinages auxquels j'ai eu le bonheur de prendre part, ont augmenté ma confiance au point que je ne cesse d'invoquer cette bonne Mère dans mes tribulations, mes peines et les épreuves qui se succèdent continuellement ici-bas, et j'ai la consolation d'ajouter que j'ai presque toujours été exaucée. Il y a près d'un an, je promettais à cette bonne Sainte de la remercier dans les *Annales* si elle accordait la grâce du baptême à l'enfant qui devait naître et que nous attendions avec crainte, ayant eu le malheur d'en perdre déjà cinq. J'ai eu la satisfaction de constater la puissante protection de cette bonne Mère et celle du Sacré-Cœur, à qui je m'étais aussi adressée, car il y a bientôt deux mois, je donnais naissance à un petit être qui fait aujourd'hui notre joie et notre bonheur. La félicité que je goûte, je la dois à la Bonne Ste Anne et au Sacré-Cœur de Jésus. J'en conserve une éternelle reconnaissance, et ma ferveur sera, s'il se peut, encore plus grande à l'avenir. »

Un jeune homme était troublé depuis plusieurs années. Il ne voulait ni aller à l'école, ni travailler. Il restait quelquefois plusieurs jours au lit, ne voulant, ordinairement, prendre ni nourriture ni remèdes, passant des nuits à pleurer, et disant qu'il craignait l'enfer. A la vue d'une si triste situation, la famille bien affligée recourait à la prière sans rien dire à personne de l'état du pauvre malade. Sur ces entrefaites, arriva le jour fixé pour le pèlerinage des hommes de St Pierre à la Bonne Ste Anne ; son père y allait. Sa mère lui proposa d'y aller aussi ; il accepta et partit content, mais il revint plus heureux encore, car Ste Anne l'avait guéri, il le proclame lui-même. De plus, pendant son voyage, quelqu'un étant venu lui offrir du travail, il se mit à travailler dès qu'il fut de retour, ce qu'il n'a cessé de faire depuis.

Plus tard, il épousa une excellente femme, et dès le lendemain de son mariage, il voulut entrer dans la congrégation de la Ste Vierge à laquelle il a encore le bonheur d'appartenir. Sa femme, enfant dévouée de Ste Anne, devait elle aussi bientôt éprouver, dans sa propre personne, la puissance et la bonté de sa douce Protectrice. A sa première

maladie, elle resta plusieurs mois sans pouvoir marcher, se traînant avec peine à l'aide d'une chaise qu'elle poussait devant elle. Elle pria toujours la Bonne Ste Anne, et s'unit d'intention au pèlerinage des Hommes de St Pierre auquel assistait son beau-père, et pendant la messe du pèlerinage, elle se mit à marcher sans aucun aide ; ce qu'elle a toujours fait depuis, grâce à la Bonne Ste Anne.

Une congréganiste de Ste Anne, abonnée à ses *Annales*, écrit : " Etant bien souffrante depuis longtemps au côté, d'une douleur que le médecin était impuissant à faire disparaître sans l'usage de la morphine, je m'adressai à Celle que l'on n'invoque jamais en vain. Je lui promis de faire le pèlerinage, malgré l'extrême faiblesse où je me trouvais, et de faire publier ma guérison dans les *Annales*, si j'avais le bonheur de l'obtenir. Ayant, par deux fois, ressenti les effets de sa puissance et de sa tendresse, je viens acquitter ma dette de reconnaissance. Gloire et amour à ma bonne Mère Ste Anne ! "

Une jeune fille était bien sourde ; sa maîtresse la conduisit avec elle au pèlerinage des Dames de St Pierre le 26 juin 1888. La pauvre enfant pria avec ferveur, et dans sa foi naïve, elle ne cessait de dire à notre douce Protectrice : « Bonne Mère, si vous voulez me guérir, je vous aimerai et vous prierai tout le temps de ma vie. » Revenue au bateau, elle s'aperçut, et il fut constaté, qu'elle entendait comme toute autre personne.

Une jeune fille vint un jour me dire ; « Mon Père, je suis malade, je ne puis travailler qu'avec peine et pendant quelques instants ; j'aimerais bien à aller au pèlerinage, malheureusement je n'ai pas ce qu'il faut pour payer mon passage ; si vous voulez me donner du délai, je vous paierai plus tard. » J'accédai à sa demande, et peu de temps après le pèlerinage, elle venait acquitter sa dette, en disant que, depuis, elle avait pu travailler sans discontinuer, et qu'elle regardait ce changement comme une grande faveur.

Une autre personne, mère de famille, par suite de cruelles maladies et d'infirmités, était tout à fait incapable de marcher. Elle voulut cependant faire le pèlerinage avec ses compagnes, les Dames de Ste Anne ; elle se fit porter au bateau ; elle faisait compassion. Après le pèlerinage, elle avait si bien recouvré ses forces, qu'elle put suivre tous les exercices de la Neuvaine de Ste Anne à l'église St Pierre, et parcourir deux fois par jour, dans ce but, une distance considérable.

Une congréganiste avait, depuis plusieurs années, un bras immobile. Elle fit le pèlerinage et obtint une guérison complète.

Une autre congréganiste tomba un jour d'une hauteur considérable sur une chaise et se blessa grièvement ; elle fut obligée de garder le lit pendant huit jours. Elle eut recours à la Bonne Ste Anne, promettant de faire publier sa guérison dans les *Annales*, et au bout de quelques jours, elle était complètement guérie.

Un jeune homme vint un jour me prier de vouloir bien célébrer

pour lui trois messes en action de grâces et me raconta le fait suivant : « J'avais, dit-il, une propriété que je désirais vendre depuis longtemps, et malgré toutes mes demandes, non seulement je n'avais pas réussi, mais je perdais l'espoir de faire une vente tant soit peu avantageuse. Alors, je m'adressai à la Bonne Ste Anne, et chose admirable ! je vendis tout de suite ma propriété, et j'en achetai aussitôt une autre que je revendis immédiatement. En un seul jour, j'avais réalisé un profit net de quatre cent cinquante et une piastres. C'est à la Bonne Ste Anne que je dois ce succès inespéré. »

Une jeune personne se trouvait dans une grande perplexité au sujet de son mariage avec un jeune homme qu'elle venait de rencontrer après deux ans et demi de séparation. Elle eut recours à la Bonne Ste Anne et promit de faire insérer dans les *Annales* le fait de leur réunion, du moment que la volonté de Dieu se manifesterait. La jeune personne avait de grandes craintes, et hésitait sérieusement à se marier. Mais les difficultés s'aplanirent si facilement et si vite, que le mariage, un mariage chrétien, eut lieu. De là l'accomplissement de la promesse actuelle.

Un jour, une congréganiste de Ste Anne vint me dire : « Un petit enfant d'un an est tombé du deuxième étage. Au même instant, sa mère, qui s'aperçut de sa chute, se recommanda, éplorée, à la Bonne Ste Anne et lui fit une promesse. Par un prodige qui ne peut s'expliquer que par l'intervention instantanée de notre grande thaumaturge, ce petit être si frêle ne reçut absolument aucun mal. »

Tous ces faits, Mon Révérend Père, m'ont été relatés soit de vive voix, soit par écrit, et je les ai reproduits le plus fidèlement possible. Puissent-ils servir à faire connaître et glorifier toujours davantage, Celle à qui nous sommes redevables de tant de faveurs ! Remerciez-la pour nous, Mon Révérend Père, suppliez-la de nous continuer sa protection, et de nous mettre en état de renouveler, chaque année, nos pèlerinages, toujours si aimés.

Agréé, Mon Révérend Père, la nouvelle assurance de ma vive reconnaissance et de mon entier dévouement en Jésus, Marie, et la Bonne Ste Anne.

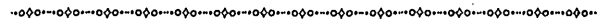
J. LEFEBVRE Ptre O. M. I.

Directeur des Pèlerinages annuels
de l'Église « St Pierre »

Dans une autre lettre du même correspondant, touchant les pèlerinages, on trouve les observations suivantes, qui ont toujours leur actualité : « Aucun de ces voyages ne se fait sans que des grâces signalées ne soient accordées à plusieurs des pèlerins. Et ce qui nous touche beaucoup plus que les guérisons corporelles cependant nombreuses, ce sont les conversions remarquables obtenues à chaque pèlerinage. Nous espérons donc que les pèlerinages bien conduits, les vrais pèlerinages, continueront à recevoir de l'Autorité Ecclésiastique l'encouragement qu'ils méritent. »



ACTIONS DE GRACES



Bergerville, Qué. — 24 Janvier 1898. « Merci à la Bonne sainte Anne pour une guérison tout à fait miraculeuse. » J. A. BOIVIN.

Boston Wass. — Février 1898. « Merci à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine. »

Cap St-Ignace. — Janvier 1898. « Il y a quelques années, j'avais à la fois trois maladies bien douloureuses. La Bonne sainte Anne m'en a délivré, après la promesse de faire insérer ma guérison dans les *Annales*. J'ai toujours négligé jusqu'aujourd'hui de remplir ma promesse. J'en demande bien pardon à ma céleste bienfaitrice. J'ose lui demander d'avoir encore pitié de moi dans des accès d'asthme dont je souffre cruellement. » F. S.

Duluth, Minn. — « La Bonne sainte Anne m'a ramenée à la santé. »

Dame J. C.

East Jaffrey, N. H. — Février 1898. « Plusieurs faveurs obtenues. »

Mde. E. T.

Epping, N. H. — « Faveurs obtenues. »

Dame J.

Fall River, Mass. — Février. « Reconnaissance pour plusieurs grâces obtenues par l'intercession évidente de sainte Anne. » Mde Veuve J. M.

Gaspé. — « Faveurs spéciales. »

Isle-aux-Coudres. — « La Bonne sainte Anne m'a guéri d'un mal de jambes. »

National Mine, Mich. — Grâce à l'intercession de sainte Anne, un jeune homme a obtenu la guérison d'un mal d'yeux qui, sur l'avis du médecin, requerrait nécessairement l'opération totale d'un œil. Il remercie sa grande bienfaitrice et vous prie d'insérer sa guérison dans les *Annales*. UN ABONNÉ

Saint-Liguori. — Mon épouse souffrait depuis douze ans d'une maladie que les médecins ne pouvaient guérir. Elle entreprit, il y a quelques années, le voyage à Sainte-Anne de Beaupré; mais l'heure indiquée pour le départ ayant été manquée, elle fut obligée de revenir sur ses pas, après avoir fait quinze milles, tout en se promettant d'y aller le plus tôt possible. Enfin, quelque temps plus tard, étant toujours incapable d'entreprendre un tel voyage, elle acheta une statue de sainte Anne et la donna à l'église de cette paroisse. La guérison ne se fit pas attendre, et mon épouse est aujourd'hui bien portante. M.-B. D.

Saint-Romuald. — Dans le commencement du mois de janvier, nous recevions de nos abonnées de Saint-Romuald, les relations suivantes.

Depuis trois ans je souffrais d'un mal insupportable à un doigt. Je fis à la Bonne sainte Anne la promesse que, si elle me guérissait, je ferai publier ma guérison dans les *Annales*, en y joignant les initiales de mon nom.

J'ai obtenu la grâce tant désirée ! Je viens donc aujourd'hui, le cœur débordant de reconnaissance, remplir ma promesse.

Reconnaissance ! Honneur ! Et gloire à cette mère chérie ! C. M.

S'il vous plaît de publier dans les *Annales* la guérison d'un mal d'estomac dont souffrait mon mari, et celle d'une névralgie extrêmement douloureuse dont je souffrais moi-même.

Grands remerciements à la Bonne sainte Anne !

Veuillez insérer dans les *Annales* plusieurs guérisons ainsi qu'un grand nombre d'autres faveurs, spécialement l'obtention de deux diplômes et celle d'un bon emploi.

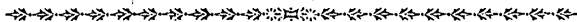
Depuis longtemps j'avais promis à sainte Anne de faire publier les faveurs dont elle n'a cessé de me comblar, et j'étais toujours restée silencieuse. Aujourd'hui je veux réparer ma négligence. C'est pourquoi je vous prie de m'aider à remercier cette aimable mère de toutes ses bontés à mon égard, et de la supplier de me continuer sa puissante protection en preuve de pardon pour mon retard.

Amour, honneur et gloire, Celle que l'on n'invoque jamais en vain !

M. J. L.



RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES



INTENTIONS GÉNÉRALES

LE triomphe de la Sainte Église Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII.
Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et la Hiérarchie Catholique du Canada et des États-Unis.

La canonisation des Vénérables François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, Jean Népomucène Neumana, et autres morts en odeur de sainteté dans l'Amérique du Nord.

INTENTIONS PARTICULIÈRES

Janvier et Février 1898.

Sa Grandeur Monseigneur J. V. Cleary, Sixième Evêque et premier Archevêque de Kingston, décédé le 24 Février.

Montréal. — D^{elle} Angéline St-Denis.

Ste Anne de Beaupré. — M. François Racine, Dame V^{ve} Nazaire Michel, M. Louis Racine, D^{elle} Emma Lavoie.



ACADIAVILLE, N. B. : Une abonnée recommande un père de famille ivrogne, qui, depuis quatre ans, n'a pas fait ses Pâques ; et la réussite dans une entreprise. — BALTIC, CONN. : « Une vocation. » Offrande : \$1.00. — BONDSVILLE, MASS. ; J. C. : « Maladie de foie. » Off. 0.50. — CHICOUTIMI : « 6 malades, et un père de famille éloigné de sa femme et de ses enfants. » — CORBERRIE, N. S. ; Dame R. S. : « Toute sa famille, dont deux membres sont malades, la réussite d'une opération, une vocation, deux conversions. » — GLENSFALLS, N. Y. ; M^{re} M. H. : « La conversion de mon mari. » — HOLYOKE, MASS. : « Deux ménages désunis, quatre ivrognes, un homme dont on n'a plus de nouvelles, une jeune fille malade, deux vocations. » — MANCHESTER, N. H. ; M^{rs} G. R. : « La conversion de mon mari. » — MERRIFIELD, N. DAK. ; M^{rs} A. F. : « La réussite dans mes affaires. » — MONTVILLE, CONN. : « Mon mari et moi-même. » — NASHUA, N. H. ; M^{de} J. A. : « Ma guérison. » — OTTAWA, ONT. ; J. B. : « Ma guérison. » — QUÉBEC ; M^{re} J. A. H. : « Le recouvrement de ma santé. » — RIVIÈRE DU LOUP : « Une cause importante dans laquelle est en jeu l'avenir de toute une famille, et une malade abandonnée par les médecins. » — ROGERSVILLE, N. B. ; D^{elle} E. B. : « Ma vue. » — STE OCTAVIE : « 2 vocations, 2 examens, 9 enfants, une mère de famille, le succès de deux entreprises, une première communion, 3 enfants d'un caractère difficile, un père de famille adonné à la boisson, un garçon, 2 emplois, la vente d'une propriété. » — SUNCOOK, N. H. : « Une pauvre femme dont le mari a perdu la foi. » — UPPER BOUCTOUCHE, N. B. ; M^{de} A. G. : « Je demande la santé, la force de bien élever mes enfants, et le courage nécessaire pour supporter les épreuves de la vie. » — WATERBURY, CONN. ; M^{lles} E. M^c C. : « L'âme de ma mère défunte. » — M^{rs} A. F. : « La réussite. »

Plusieurs autres recommandations.

